



Assemblée générale

Documents officiels

Cinquante-septième session

Supplément No 5K (A/57/5/Add.11)

17 septembre 2002

**Tribunal pénal international chargé de juger les personnes
accusées d'actes de génocide ou d'autres violations graves
du droit international humanitaire commis sur le territoire
du Rwanda et les citoyens rwandais accusés de tels actes
ou violations commis sur le territoire d'États voisins
entre le 1er janvier et le 31 décembre 1994**

Rapport financier et états financiers vérifiés de l'exercice biennal terminé le 31 décembre 2001 et Rapport du Comité des commissaires aux comptes

Rectificatif

Chapitre II

1. Paragraphe 12

Remplacer le texte existant par le texte ci-après :

12. Les autres recommandations du Comité figurent aux paragraphes 23, 25, 30, 33, 55, 68, 77, 79, 81, 85, 90 et 92.

2. Paragraphes 78 à 82

Déplacer le paragraphe 78 et l'insérer après le paragraphe 82. Renuméroter les paragraphes suivants en conséquence.

